

Commission d'Histoire et de Sciences sociales

27 octobre 2026

Hervé Andréani : Le droit et l'autre

Les règles de droit sont conçues pour des personnes et des biens déterminés dans un espace, un pays, une communauté. L'autre, qui n'est pas membre de ce groupe est soit ignoré, soit privé totalement ou partiellement de droits qui n'ont pas été conçus pour lui. La notion de droit des étrangers est une ouverture timide à l'autre. Certains États peuvent décider d'appliquer leurs règles de droit à l'autre.

Gabriel Jauffret : Les harkis

Les accords d'Evian consacrant l'indépendance de l'Algérie le gouvernement français ordonnait le désarmement des harkis et de l'ensemble des forces supplétives de l'armée française. La ruse et parfois la violence marquèrent le désarmement des harkis qui, pour la plupart, se refusèrent à accepter les mesures compensatoires qui leur furent proposées. Dès lors, sachant qu'ils allaient être victimes de terribles représailles ils n'eurent qu'un espoir, gagner, la France au plus vite, les accords d'Évian stipulant que les musulmans ayant servi la France ne pourraient être inquiétés.

Aline Peyronnet : La Méditerranée du début du XVII^e siècle, un monde d'échanges et de contacts

Pour l'Europe du XVII^e siècle, les régences ottomanes d'Afrique du Nord, dominées par les corsaires barbaresques, sont l'image de l'Autre. Nicolas Fabri de Peiresc l'érudit humaniste et Thomas d'Arcos le captif converti à l'islam ont pourtant échangé durant sept ans une correspondance soutenue entre la Provence et Tunis. Sont-ils des passeurs entre ces deux mondes antagonistes ou les représentants d'une insurmontable altérité ?